

Mons / Méconnu mais recherché

# Conseiller social, un profil très prisé

Celles et ceux qui sont au seuil de leur vie professionnelle, mais aussi celles et ceux qui cherchent à réorienter leur carrière, découvrent parfois des formations professionnelles méconnues qui ouvrent sur de réelles possibilités d'emploi. Ainsi de la fonction de conseiller social. Une fonction dont la définition relève un peu du questionnaire à choix multiple. De la colle, même.

« Beaucoup de gens pensent que c'est dans le même registre que les conseillers psychologiques, conjugaux ou familiaux, ou alors en lien avec un rôle d'assistant social », note Gaëtan Dendievel, directeur de la section sociale de la Haute Ecole de la Communauté française en Hainaut (HECF), à Mons. « Or, le conseiller social est spécialisé en législation sociale et en gestion du personnel. »

Cette section – il existe également un département similaire à l'Ipsma (l'Institut provincial supérieur des sciences sociales et pédagogiques de Marcinelle) – accueille chaque année une trentaine d'étudiants et quelques salariés qui fréquentent les cours comme élèves libres.

« Le métier est méconnu, alors qu'il est de plus en plus prisé par les secrétariats sociaux des entreprises, syndicats, banques, ministères, grands hôpitaux, etc., explique pour sa part Marilyne Ravoisi-

sin, professeur de gestion des ressources humaines (GRH). *De nombreux étudiants sont engagés dès qu'ils sont diplômés et ils peuvent en plus avoir des perspectives de carrière... »*

Le conseiller social doit maîtriser le droit social, le droit du travail, les modes de calcul des salaires, la pratique de plusieurs langues, l'informatique, les ressources humaines...

« Il est donc polyvalent et formé pour mettre à jour ses connaissances, ce qui lui donne un rôle important dans la gestion du personnel. Les CPAS demandent par exemple de plus en plus des spécialistes du droit social. Il y a donc des emplois à prendre », poursuit Gaëtan Dendievel.

Reste à faire entrer l'appellation de « conseiller social » dans le langage commun, y compris celui des employeurs.

Les offres d'emploi mentionnent en effet beaucoup plus fréquemment « employé administratif spécialisé en droit social » ou « gradué pour le service de gestion des ressources humaines (GRH) ».

Pour pallier cette carence terminologique et ses effets sur l'information, la Haute Ecole, qui forme des conseillers sociaux depuis un demi-siècle, envisage de contacter le Forem et d'autres intervenants sur le marché de l'emploi. ■

FRANCA ROSSI